

**réunion de la commission CATAMARAN DE SPORT  
« Préparation Championnat de France Espoir 2001 »**

Jérôme CHEDEVILLE (CTR)  
Claude THELIER (Entraîneur – représentant flotte 814)  
Alain PALASSET (Représentant flotte 814 à la L.G.V.)

Cette réunion a eu pour objectif de définir la démarche de la commission CATAMARAN de SPORT à l'organisation et à la préparation des déplacements hors du département. La mise en place d'une logistique, des conditions de sélection des sportifs, la recherche des moyens financiers et d'encadrement est une étape essentielle au développement de l'activité. Depuis peu nous avons réussi à obtenir la reconnaissance de la filière HC 16 au niveau mondial et européen (5 spots pour le championnat d'Europe en juillet 2001). La confirmation de cette dernière est le challenge le plus important que nous allons avoir à relever pour notre activité. Pour cela, nous devons être crédible auprès des institutions, FFV, financières, politiques, ..., et cela passe par la préparation des jeunes qui vont représenter cette activité dans les 10 ans qui viennent.

**BUDGET PREVISIONNEL ( cf. document joint) & PLAN de FINANCEMENT  
Pour 1 personne**

<b>EMPLOIS</b>		<b>RESSOURCES</b>	
* Caution bateau	100,00	Apports personnel	
* Vêtements	1 000,00	Et / ou	10 490,00
* Billets d'avions	4 300,00	Sponsoring	
* Stage E.N.V.	3 680,00		
* Coût fonctionnement	5 800,00		
* Locations + inscription	3 200,00	Subventions	10 590,00
* Entraîneurs	2 100,00		
* Autres charges	1 000,00		
<b>TOTAL Emplois</b>	<b>21 180,00</b>	<b>TOTAL Ressources</b>	<b>21 180,00</b>

**Avec stage E.N.V. : 21 180,00 F soit 211 800,00 F pour 5 équipages**

**Sans stage E.N.V. : 17 500,00 F soit 175 000,00 F pour 5 équipages**

Un dossier sera déposé à la Région Guadeloupe pour financement partiel de l'opération.

- **Mode de sélection pour les Guadeloupéens au Championnat de France Espoir 2001 Voile ( suivi et organisé par J. CHEDEVILLE & C. THELIER)**

La participation des jeunes sportifs Guadeloupéens aux Championnats de France Espoir représente pour eux, pour leur club et leur Ligue une étape sportive importante et le choix des représentants de notre région doit être justement étudié pour :

- permettre une représentation digne au regard des coûts engendrés par le déplacement (pour la famille, pour la collectivité),
- éviter des déceptions chez les coureurs et préserver la valeur et le "mérite" de cette participation dans une "carrière" sportive de nos jeunes.

Le Conseiller Technique Régional définit en relation étroite avec la Ligue Guadeloupéenne de Voile et la FFV le quota des places qui seront attribuées pour 2001 à la Guadeloupe pour chaque série.

Pour 2001, le CTR est chargé de détecter et de sélectionner les jeunes sportifs pour cette participation, en consultation avec les entraîneurs.

Un classement sera fait à l'issue de la sélection (vers la fin avril), les équipages (constitués définitivement) ou les solitaires bénéficieront d'une sélection aux Championnats de France dans l'ordre de priorité de leur rang.

Les régatiers sélectionnés, si ils confirment leur choix de participer à ce projet, devront s'engager à respecter le programme d'entraînement proposé et devront faire preuve d'esprit d'équipe et de comportement sportif tout au long de la préparation et du Championnat.

Cette sélection prendra en compte les éléments suivants :

1. la performance du coureur et de l'équipage : résultats de la saison sur le calendrier local, et sur le Championnat de Guadeloupe du 14 au 16 avril 2001
2. la "qualité" du coureur et de l'équipage, qui sera interprétée au travers d'un "jugement" de leur potentiel technique, tactique, et de leur comportement général de régatier, au regard des exigences d'une participation hors département sur un plan d'eau nouveau, au milieu d'une flotte de niveau national
3. Le comportement général du coureur et de l'équipage, dont on attend un esprit d'équipe au sein d'une délégation, du fait des besoins essentiels pour le fonctionnement collectif comme pour la performance : une démarche altruiste et positive
4. La motivation et l'implication générale dans la préparation de la saison : entraînements et régates : rigueur et assiduité

Le point 1. est objectif mais peut-être tronqué par des conditions météorologiques défavorables ou un contexte ponctuel désavantageux : humain ou matériel. Il pourra être envisagé le cas échéant, à la discrétion du CTR, d'une épreuve spécifique complémentaire de sélection sur du matériel collectif partagé (régate sous forme de poules).

Les points 2 3. et 4. sont certes subjectifs mais assez facilement repérables; Le CTR ajustera son jugement sur les analyses des entraîneurs et sur ses propres observations lors des différentes régates et du stage d'avril, dont la participation est obligatoire pour postuler sur la liste de sélection aux Championnats de France Espoir.